Ville de
PESSAC



RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2020

VILLE DE PESSAC

www.pessac.fr

PESSAC, C'EST :

> la 3e ville de Gironde en termes d'habitants

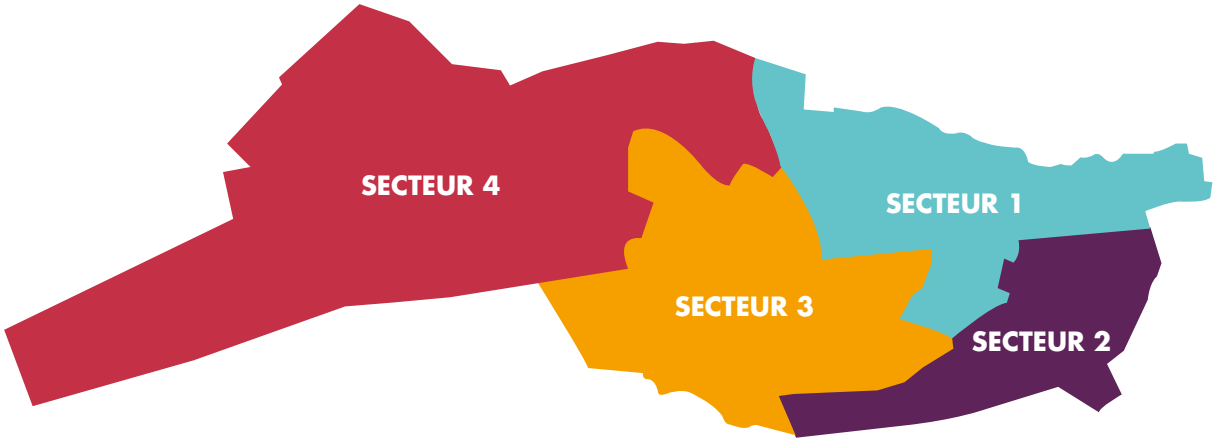
> 64 514 habitants (population légale au 1er janvier 2020)

> 3 882 ha de superficie

> 1 123 ha de zones naturelles

> 17 quartiers, répartis en 4 secteurs

> 783 agents municipaux permanents en 2019



SECTEUR 1
Verthamon Haut-Brion, Les Échoppes-Le Vallon, Casino, Bourg, Noès et Le Monteil

SECTEUR 2
Brivazac-Candau, La Paillère-Compostelle, Chiquet-Fontaudin, Sardine, Camponac, Ladonne Pontet et Saige

SECTEUR 3
3M-Bourgailh, Arago La Châtaigneraie, France Alouette, Haut-Lévêque, Bersol et Sauvage

SECTEUR 4
Cap de Bos, Magonty et Toctoucau

OÙ VONT LES DÉPENSES ?

Le budget total de la Ville de Pessac est 93,7 € de budget en 2020. Il se compose d'un budget de 73,4 M€ pour les dépenses de fonctionnement et de 20,4 M€ pour l'investissement.

Répartition des dépenses de fonctionnement



48 % RESSOURCES HUMAINES



16 % ACTIVITÉS MUTUALISÉES AVEC BM



15 % DÉPENSES COURANTES DES SERVICES MUNICIPAUX



8 % SUBVENTION ATTRIBUÉE À LA POLITIQUE SOCIALE/CCAS



5 % SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS



4 % POUR LES FLUIDES



2 % RESTAURATION SCOLAIRE



2 % DÉLÉGATION STADE NAUTIQUE

Répartition des dépenses d'investissement



34 % ENSEIGNEMENT



21 % SERVICES GÉNÉRAUX



16 % ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET LA JEUNESSE



13 % SOCIAL



9 % CULTURE



2 % SERVICES URBAINS



2 % SÉCURITÉ



2 % ACTION ÉCONOMIQUE

édito





2020 sous le signe de l'engagement solidaire et durable

Le rapport développement durable dresse un bilan annuel de l'Agenda des solutions durables et permet à tous les Pessacais de prendre connaissance de l'ensemble des actions menées à Pessac sur le champ de la transition écologique et solidaire. Au-delà de l'exercice réglementaire propre à toute collectivité de plus de 50 000 habitants, la lecture de ce rapport vous permettra de découvrir au fil des pages l'ampleur du travail réalisé par les partenaires et les citoyens engagés aux côtés des Directions municipales et des services communs de Bordeaux Métropole.

Ce document n'a pas pour vocation d'être exhaustif mais bien de mettre en lumière les actions les plus représentatives sur les thématiques de la solidarité, du climat, de la biodiversité et de la nature ainsi que des modes de production et de consommation responsables.

L'année 2020 a bien sûr été très largement impactée par la crise sanitaire. Pour tous les acteurs engagés dans la démarche de développement durable pessacaise, cette année a entraîné de nombreuses perturbations, annulations d'activité ou reports de manifestations. ***Cependant, cette crise a également apporté plus globalement une véritable prise de conscience des citoyens sur l'impact de leurs modes de vie et de consommations sur leur environnement.***

Nombreux sont les témoignages des leçons tirées de cette crise : une consommation différente, des achats privilégiés en circuit court, une évolution des modes de déplacement avec l'essor du vélo, le soutien des acteurs économiques locaux ainsi que la multiplication d'actions solidaires à l'image de l'élan de générosité des couturières pessacaises pour la fabrication de masques ou encore du succès rencontré lors du lancement de la Plateforme Sobeezy… ***C'est pourquoi dans ce rapport 2020, un dossier spécial est consacré à l'impact de la COVID-19 à Pessac.***

Si la crise laissera sans nul doute de profondes cicatrices de son passage à travers les générations, elle nous aura appris à vivre autrement, à se recentrer sur l'essentiel et à mieux prendre conscience de notre environnement. Ainsi, durant le premier confinement, la nature a repris ses droits, des animaux sont réapparus en ville, chacun a pu redécouvrir les joies des chants d'oiseaux plutôt que le bruit des avions dans le ciel…

2020 marque aussi l'entrée dans une nouvelle mandature dans laquelle la transition écologique se positionne au cœur des politiques publiques. Pour permettre d'engager le plus grand nombre d'acteurs, qu'ils soient externes ou internes, dans cette démarche, ***la Ville de Pessac souhaite poursuivre et développer son action pour protéger notre environnement, pour valoriser le patrimoine et les paysages de notre ville et pour préserver la santé de tous les Pessacais****. Une aventure collective pour une empreinte durable sur notre environnement et notre quotidien.*

Un grand merci à tous les Pessacais ainsi qu'à tous les acteurs qui ont su démontrer leur engagement en restant mobilisés durant cette année si particulière !

Franck Raynal,
Maire de Pessac

Jérémie Landreau,
Adjoint au maire,
délégué à la transition écologique, biodiversité, hygiène et propreté

sommaire

P. 5 **La démarche développement durable à Pessac**

p. 6 > **Le rapport développement durable**

p. 7 > **Création de la future Maison de la Transition écologique et citoyenne**
p. 8 > **Coup de projecteur sur la gestion de la crise COVID-19 : initiatives citoyennes**

P. 11 **Contribution pessacaise aux enjeux du développement durable autour des 4 finalités développement durable**

p. 12 > **Finalité 1 : Ville Ensemble**
p. 13 > **Coup de projecteur sur la Villa Clément V**
p. 14 > **Zooms sur les entreprises solidaires et les colos apprenantes**
p. 15 > **Mais aussi… Et demain ?**

p. 16 > **Finalité 2 : Climat**
p. 17 > **Coup de projecteur sur « Tous à vélo »**
p. 18 > **Zooms sur la nouvelle ligne de bus 39 et des véhicules municipaux plus propres**
p. 19 > **Mais aussi… Et demain ?**

p. 20 > **Finalité 3 : Nature & Biodiversité**
p. 21 > **Coup de projecteur sur l'implantation de ruches Bois des Sources du Peugue**
p. 22 > **Zooms sur l'association Écosite du Bourgailh, partenaire nature et déjà 400 refuges LPO Pessacais**
p. 23 > **Mais aussi… Et demain ?**

p. 24 > **Finalité 4 : Modes de production et consommation responsables**
p. 25 > **Coup de projecteur sur le Défi Zéro Déchet, Zéro Gaspi avec Terre d'ADELES**
p. 26 > **Zooms sur le fonctionnement de la couveuse agricole et la collecte des biodéchets dans les restaurants scolaires**
p. 27 > **Mais aussi… Et demain ?**

P. 28 **Annexe : 8 indicateurs de développement durable pour Pessac**

Réalisation : Direction de la Transition écologique et des bâtiments en partenariat avec les différents services municipaux. Et le Pôle territorial Sud de Bordeaux Métropole. Mise en page et impression : Direction Communication/Imprimerie.

© Ville de Pessac / N. Ernult / S. Monserant / F. Delouvée / iStock / Phovoir / Adobe Stock / D. Lelann / Créac / Bordeaux Métropole.

Édité en janvier 2021 et présenté au Conseil municipal du 23 février 2021.

La Mairie de Pessac agit pour la gestion durable des forêts. Le papier utilisé pour l'impression du rapport est du papier recyclé et labellisé :

LA DÉMARCHE DÉVELOPPEMENT DURABLE À PESSAC



Le rapport développement durable

LE RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE EST UN RENDEZ-VOUS ANNUEL répondant aux obligations posées par la loi du 12 juillet 2010, issue du Grenelle de l'Environnement et demandant aux collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants d'élaborer un rapport sur leur situation en matière de développement durable.

Ce rapport porte sur un bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité, sur un bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre par cette collectivité sur son territoire.

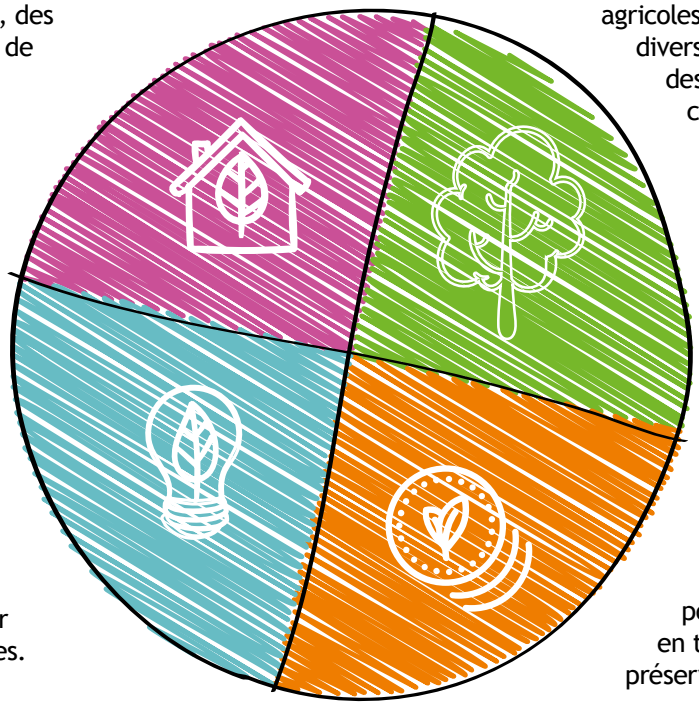
Il s'articule alors autour de 4 thématiques, constituant des « finalités » :

MIEUX VIVRE LA VILLE ENSEMBLE

Contribuer à l'épanouissement, par la satisfaction des besoins, des aspirations et le bien-être de toutes les personnes pour une cohésion sociale et une solidarité entre territoires et entre générations.

NATURE ET BIODIVERSITÉ

Protection des milieux naturels et agricoles, préservation de la diversité biologique, protection des ressources naturelles comme l'eau notamment.



CLIMAT

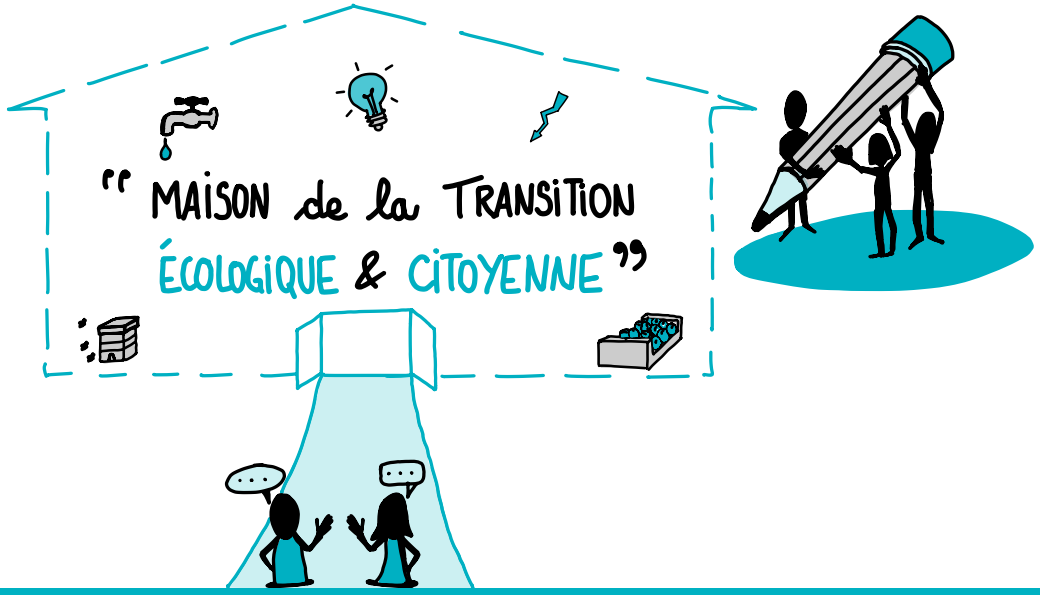
Lutter contre le changement et les dérèglements climatiques en limitant les émissions de gaz à effet de serre pour protéger l'atmosphère. Prévoir des mesures d'adaptation pour en limiter les conséquences.

MODES DE PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLES

Dynamique de développement pour favoriser le progrès social, n'entraînant pas de pollution, moins prédatrice en termes de ressources et préservant les milieux naturels.

Dans un contexte national et international en mouvement, les progrès, en matière de développement durable, sont souvent difficiles à mesurer tant ils demandent d'adaptations pour la collectivité, d'expertises, de regards croisés et de mobilisation de tous : habitants, partenaires et parties prenantes.
Le rapport contribue à mettre en lumière l'action menée sur le territoire de Pessac, présentant pour chaque finalité du développement durable, une valorisation d'actions phares menées en 2020. Le rapport, doit réglementairement, être présenté par les élus du Conseil municipal au cours du débat d'orientations budgétaires, permettant ainsi de favoriser une prise de décision éclairée.

LA FUTURE MAISON DE LA « TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET CITOYENNE »



Développer la transition écologique et la participation citoyenne

Le développement des politiques environnementales et de participation citoyenne de la Ville a conduit à **la création, courant 2019, de la Direction de la Transition écologique et solidaire (et depuis janvier 2021, Direction de la Transition écologique et des bâtiments). Cette nouvelle Direction renforcée par deux recrutements,** a intégré l'ensemble des missions transversales liées à la transition écologique et solidaire, ainsi qu'à la participation citoyenne. Cette première évolution doit être complétée par la création d'un outil efficace permettant de diffuser et de développer largement auprès du public et des partenaires la culture « Transition écologique ».

Cette « Maison » doit être un lieu connu et reconnu des Pessacais, où ils peuvent venir librement chercher de l'information et partager avec d'autres des expériences et construire ensemble des solutions adaptées. Elle a pour vocation :

- D'incarner la volonté municipale de développer la transition écologique et la participation citoyenne auprès de tous les acteurs.
- D'être un lieu exemplaire et démonstratif d'une approche écologique de réhabilitation du bâti en centre-ville.
- D'inspirer les Pessacais dans leurs propres actions en faveur de l'environnement en leur permettant de partager des expériences et de trouver des idées concrètes à leurs projets.
- D'inciter à l'action, à l'engagement et à la transformation des habitudes de chacun pour mieux satisfaire ses besoins principaux dans le respect des capacités de notre planète.
- D'accompagner les Pessacais et les Pessacaises en proposant des réponses adaptées à leurs besoins quotidiens pour améliorer leur impact sur l'environnement.

Les services proposés dans cette maison seront à construire avec les partenaires et toucheront tous les aspects de la vie quotidienne ayant un impact sur l'environnement et la qualité de vie. Cet équipement atypique doit être **un lieu de rencontres**, favorisant les interactions et les partages, les initiatives et les actions concrètes, individuelles ou collectives. Cette maison ne sera pas qu'un bâtiment, ce sera également **une plateforme dématérialisée** d'information et d'échange conçue avec et pour les usagers (habitants, associations partenaires). La démarche envisagée pour la conception, la construction et l'animation de ce projet accorde une place importante à **la co-construction et à la participation citoyenne.** Pour la conduire, les élus feront appel à des associations, à des habitants, à des personnes qualifiées, aux services de la Ville et de Bordeaux métropole. Ensemble, ils devront concevoir et organiser ce lieu. L'ambition est que cette réalisation voit le jour dans deux ans.

Rendre la vie démocratique plus participative

De nouvelles priorités ont été définies pour relever les objectifs de la mandature 2020/2026 avec 3 enjeux majeurs : la transition écologique, la place de l'habitant au cœur du service public qui permettra à l'usager de devenir pleinement acteur de sa ville. Le troisième est le rayonnement de l'attractivité du territoire qui se traduira dans sa capacité d'innovation et d'expérimentation. Ces trois axes devront être le fil conducteur de chaque action.

Une mission Innovation citoyenne va voir le jour, elle permettra de rendre la vie démocratique plus transparente et plus participative.

DOSSIER
GESTION DE LA CRISE COVID-19





Initiatives citoyennes : une solidarité forte entre des couturières et la Ville de Pessac

Aux premiers jours du confinement, Sylvie Roul-Bouriat, Pessacaise et dermatologue, a souhaité encourager le port du masque des personnels non soignants tels que les caissiers des magasins.

La Pessacaise prend l'initiative de constituer un groupe sur Facebook et de fabriquer des masques en tissu à partir de sa réserve personnelle. Elle s'appuie sur ce groupe Facebook pour solliciter les couturières locales. Rapidement, elles se retrouvent à 50 couturières !

Sylvie Roul-Bouriat sollicite le gérant du Carrefour Market, où elle fait ses courses, celui-ci lui fait un don de tissu. Les caissières de son enseigne sont ainsi les premières équipées.

Elle contacte ensuite la Ville de Pessac, informe de sa démarche et sollicite de l'aide pour poursuivre la fabrication de masques. Toute une organisation se met en place : la Ville finance l'achat de matière première pour la fabrication, coordonne la distribution avec le CCAS et l'appui de plusieurs pharmacies de la ville acceptant de les donner aux plus vulnérables.

12 000 masques en tissu ont été ainsi fabriqués et distribués aux agents de la Ville de Pessac et du CCAS, aux commerces alimentaires ouverts, aux EHPAD ainsi qu'aux entreprises ayant redémarré leur activité avant la fin du confinement.





Mobilisation générale de la Ville pour soutenir et protéger les Pessacais

Soutien aux soignants et aux entreprises, assistance aux personnes vulnérables et aux étudiants, organisation de la solidarité entre les habitants, fabrication de masques… Face à la crise sanitaire, la Ville de Pessac et ses agents se sont mobilisés et engagés en dehors de leurs périmètres habituels d'intervention.

Continuité du service public avec la mise en place d'un standard 7 jours sur 7, une permanence pour maintenir le suivi de l'État-civil (enregistrement des naissances, reconnaissances et décès).

Maintien de l'action sociale et développement des services pour les seniors

Les activités du CCAS ont continué mais leur fonctionnement a dû s'adapter. La première action a été de créer une ligne téléphonique dédiée aux personnes vulnérables ou isolées, d'activer le dispositif plan canicule pour avoir un contact régulier avec les 650 seniors recensés et d'organiser des permanences quotidiennes de la Régie d'avance du CCAS.

Plus de 100 agents du CCAS et 36 auxiliaires de vie ont été mobilisés pour les aider : délivrance de chèques service alimentaire, distribution de colis en partenariat avec Episol et l'association Saint-Vincent-de-Paul, participation à l'effort de solidarité en lien avec la Maison des solidarités par des compléments de financement pour les familles. Durant cette période, le portage des repas a augmenté de plus de 50%, représentant 300 repas par jour.

Direction de l'Enfance et de la Petite enfance : accueillir les enfants des personnels mobilisés

Dès l'annonce gouvernementale de la fermeture des écoles, la garde des enfants des personnels mobilisés a été organisée dans les écoles et chez les assistantes maternelles du service accueil familial. Un service d'accueil de la petite section à la classe de CM2 pour les enfants des personnels affectés à la gestion de la crise sanitaire a été mis en place dans deux groupes scolaires.

La restauration a également été assurée par la cuisine centrale Ansamble. 50 à 60 enfants ont ainsi été accueillis quotidiennement par 40 agents de la Direction de l'Enfance. L'Éducation Nationale, avec la mobilisation d'une douzaine d'enseignants, prenait en charge les enfants sur le temps scolaire. En dehors des cours, les activités sportives, jeux et récréations ont rythmé leurs journées encadrées par les animateurs et les responsables des temps de l'enfance.

Collecte des ordures ménagères, déchets verts et encombrants : les agents de Bordeaux métropole sur le front

Les agents de la propreté ont travaillé chaque jour pour ne pas ajouter une crise de salubrité à la crise sanitaire.

DOSSIER
GESTION DE LA CRISE COVID-19





Pas de confinement pour les bénévoles de Saint-Vincent-de-Paul

Aimer, partager, servir : ces trois verbes sont des mots d'espoir chers à la Conférence Saint-Vincent-de-Paul située à Pessac, dont la vocation est l'accompagnement des personnes en situation de précarité.

Deux bénévoles, dont l'une de plus de 75 ans, narguèrent la COVID-19 en portant masques, gants et bottes pour servir. Même si la Banque Alimentaire n'était pas en activité le lundi 16 mars, premier jour du confinement, la Conférence s'est mobilisée et a organisé la distribution de colis alimentaires. Ces derniers, composés des produits en stock tels que du riz, des pâtes, du lait, ont été distribués sur une table à l'extérieur du bâtiment, de sorte que chacun puisse se servir à son tour, en respectant les gestes et distances barrières. Ainsi, une douzaine de colis ont pu être distribués, aidant près de 50 personnes.

Par la suite, et pendant les deux mois et demi du confinement, les distributions se sont faites à l'Église Saint Jacques. Une douzaine de bénévoles ont assuré 9 distributions à 3947 personnes, incluant 944 familles, dont ¼ de nouveaux bénéficiaires. Cette aide alimentaire a été complétée par diverses associations et la Ville de Pessac, par l'offre de tickets services pour les personnes aidées.

Du 16 juillet jusqu'au 20 août, les distributions se sont déroulées chaque jeudi à la salle de l'Orangerie. 2700 personnes ont ainsi pu bénéficier de ce soutien alimentaire. Tout l'été, l'épicerie sociale de la Conférence est restée ouverte pour venir en aide aux familles déjà suivies tout au long de l'année. La Conférence a également participé à une collecte dématérialisée en collaboration avec les grandes surfaces et organisée par la Banque Alimentaire très désireuse de pouvoir générer suffisamment de matières premières par le « don de vivre » pour pouvoir continuer à fournir aux associations des colis jusqu'à la prochaine collecte de novembre.

Des entreprises solidaires !

À l'instar des Pessacais, plusieurs entreprises de la commune ont souhaité apporter leur aide pendant la crise sanitaire. Parmi elles : **le groupe Opéra,** dont le siège est basé à Pessac, mobilisé dès le début du confinement en offrant pains, viennoiseries et plats traiteurs aux personnels soignants. Des livraisons quotidiennes ont pu se faire, en lien avec la Ville de Pessac, à la Clinique Saint Martin, l'Hôpital Haut-Lévêque et les EHPAD. De même, plusieurs entreprises ont aidé les familles pessacaises en leur fournissant des équipements informatiques à l'image de **la société Mile,** implantée à Pessac depuis janvier 2020. Celle-ci a fait un don de 20 ordinateurs portables, par l'intermédiaire du collège de l'Alouette, aux enfants ne disposant pas d'équipement informatique.

Un père de famille, développeur informatique, a créé une plateforme gratuite de suivi pédagogique en ligne « École, tu me manques ». Le principe est simple : permettre notamment aux enseignants de déposer des documents et aux élèves de restituer leurs devoirs, et d'échanger via des « chat » entre professeurs et élèves, etc.

Les sociétés PolymerExpert et Aquanal ont réorienté une partie de leur capacité de production pour produire du gel hydroalcoolique afin de répondre aux besoins des centres hospitaliers, de l'Agence Régionale de Santé et de l'État. Plusieurs tonnes de gel ont ainsi pu être fournies aux établissements de santé et collectivités locales de la Gironde, et un peu partout en France.

CONTRIBUTION PESSACAISE AUX ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE





Finalité 1
mieux vivre la ville ensemble

> *Notre défi commun : contribuer à l'épanouissement, par la satisfaction des besoins, des aspirations, et du bien-être de toutes les personnes pour une cohésion sociale et une solidarité entre territoires et entre générations.*

Dans le cadre de son Agenda des solutions durables, la Ville a pris deux engagements qui doivent permettre d'initier, de soutenir ou de mettre en lumière différentes formes de transition écologique et sociale :

- Préserver les environnements favorables à la santé des Pessacais
- Permettre à chacun d'accéder à un logement adapté à ses besoins

Ces engagements sont traduits opérationnellement sur Pessac par 8 solutions pour mieux vivre la ville ensemble

Action 1 — L'Agenda des solutions durables de Pessac
Développer un parc de véhicules municipaux « propres »

Action 2 — L'Agenda des solutions durables de Pessac
Tendre vers des crèches éco-responsables

Action 3 — L'Agenda des solutions durables de Pessac
Proposer des ateliers « Bien chez soi » pour faciliter le quotidien des personnes âgées, afin d'améliorer le confort et la qualité du logement des personnes âgées

Action 4 — L'Agenda des solutions durables de Pessac
Passer des appels et faire des visites de convivialité, pour les personnes les plus isolées, inscrites dans le cadre du plan d'alerte

Action 5 — L'Agenda des solutions durables de Pessac
Soutenir et développer la pratique du sport pour tous

Action 6 — L'Agenda des solutions durables de Pessac
Lutter contre la précarité énergétique des ménages, afin de réduire les situations de surconsommation ou d'inconfort

Action 7 — L'Agenda des solutions durables de Pessac
Réaliser des opérations de logements mixtes ou intergénérationnels, de qualité, en améliorant et adaptant l'offre de logements pour tous les publics

Action 8 — L'Agenda des solutions durables de Pessac
Favoriser la construction de logements étudiants

COUP DE PROJECTEUR SUR...



CHIFFRES CLÉS

> 400 associations actives

> 1,6 M coût total de l'opération

La Villa Clément V, lieu ressource de la vie associative locale

Inaugurée en janvier 2020, en présence du tissu associatif local, la Villa Clément V a été imaginée comme un lieu ouvert et accessible à tous, dotée d'espaces de travail et de collaboration pour les 400 associations actives sur le territoire. Elle accueille la Maison des associations et la Direction de la Vie associative et des événements, favorisant ainsi les échanges et les connexions.

Située au 47 rue Eugène et Marc Dulout, le long de la voie ferrée, à deux pas du centre-ville, elle fut bâtie dans les années 1870. La Ville de Pessac en a fait l'acquisition en 2007 dans un objectif de conservation patrimoniale. De style "arcachonnaise", le bâtiment initial se composait d'un chalet à ossature bois de 75m² dont seules les façades et la toiture ont été conservées. Sa surface a été considérablement augmentée avec un rez-de-chaussée aménagé sur 230m² et dédié à l'accueil du public et aux associations et, le 1er étage aux bureaux de la Direction de la vie associative et des événements. Pour mener à bien cette transformation, 18 mois de travaux ont été nécessaires pour un coût total d'opération de 1.6 M€.

Les associations bénéficient désormais d'un lieu ressource pour se rencontrer et trouver les services dont elles ont besoin (espace reprographie, salle de conférence, bureaux). La Villa Clément V accueille également toute personne souhaitant se renseigner sur le bénévolat. La Direction de la Vie associative et des événements investit les différents espaces disponibles de la Villa Clément V pour initier de nouvelles animations, construites par et pour les associations du territoire. Ces animations se déclinent en plusieurs formats : tables rondes, ateliers, rencontres avec les partenaires institutionnels (Préfecture, Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, Fondations…),… L'objectif : développer différents modes d'apprentissage et de partage de connaissances en mettant en valeur diverses expériences.



Action 31 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

Favoriser les dons de proximité

Deux projets emblématiques sont issus du budget participatif 2018 : un frigo partagé, au centre-ville, et une boîte à dons, place du Monteil. Dans les deux cas, l'objectif est de lutter contre le gaspillage et de favoriser les dons de proximité. Le frigo partagé consiste à mettre à disposition des habitants un frigo où chacun peut déposer des aliments qu'il aurait gaspillé si cette solution n'existait pas. Sur place, on peut laisser des fruits et légumes, des plats faits maisons, des boîtes de conserve, des produits secs... Tous les Pessacais peuvent profiter de ces aliments, sans condition de ressource. Le frigo est accessible 24h/24. EPI'SOL, déjà engagée dans une démarche autour de l'alimentation, s'est proposée de porter ce dispositif innovant. Le frigo est installé à côté de l'épicerie, place Germaine Tillion.

Un autre projet vise également à inciter les dons de proximité : la boîte à dons. La grande armoire fabriquée par Etu'Récup, située place du Monteil, peut accueillir des jouets, objets de décoration, du linge de maison, de la vaisselle... En 2020, le CCAS a également installé une boîte à dons dédiée à l'hygiène intime, positionnée à l'entrée de l'Hôtel de Ville. Les dons recueillis sont ensuite redistribués aux associations locales.

Ces trois actions bien identifiées par les Pessacais, permettent aux habitants de recycler des objets et d'adapter des nouveaux modes de consommation.



Action 7 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

CHIFFRES CLÉS

> 170 000 € budget alloué aux colos apprenantes

> 160 enfants bénéficiaires du dispositif

Quartiers libres pour 160 jeunes Pessacais

Le confinement s'est avéré difficile à vivre, en particulier pour les enfants des quartiers prioritaires de la Ville (Saige, Haut-Livrac et la Châtaigneraie-Arago) où le risque de décrochage scolaire est plus élevé. Le Maire a donc eu l'idée de proposer aux familles identifiées par les partenaires sociaux et volontaires un tout nouveau dispositif « Quartiers libres », comprenant **un temps de remobilisation éducative suivi d'un temps de vacances.** Ainsi, **160 jeunes pessacais,** garçons et filles, de niveau élémentaire et collège, ont bénéficié d'une semaine de remobilisation éducative à l'école Georges Leygues, suivie d'une semaine à vocation pédagogique au Centre de vacances de Saint-Lary-Soulan. Au programme, des activités comme la randonnée, le kayak, la spéléologie... L'ambiance a été au rendez-vous, notamment grâce à la semaine de remobilisation précédant le séjour, avec un travail réalisé sur les émotions, la confiance en soi ou le respect des règles de vie en collectivité. Tout cela a permis de fédérer le groupe avant le départ pour Saint-Lary.

Entièrement gratuit pour les familles, ce dispositif représente un investissement important pour la Ville, avoisinant les 170 000 €. Des subventions à hauteur de 84 000 € ont été demandées à l'État auprès de la Politique de la Ville et du dispositif « Colos apprenantes ».

Au vu du succès de ce projet, la Ville a demandé à ses équipes de réfléchir à une suite. Pour l'instant, ces enfants vont continuer à être suivis afin d'évaluer avec eux l'impact du dispositif sur leur rentrée scolaire et de leur proposer un accompagnement individuel via du soutien scolaire ou une aide pour leurs activités de loisirs. Il s'agit également d'entretenir le lien de confiance tissé avec leurs familles.

MAIS AUSSI...

Action 4 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

> ***2 AIRES DE JEUX RÉAMÉNAGÉES.*** *Proposé dans le cadre du budget participatif 2019, le projet d'aire de jeux adaptée aux enfants en situation de handicap vise à une meilleure inclusion des enfants souffrant de handicaps moteurs, à mobilité réduite ou d'autres handicaps. Une rencontre sur site a permis d'identifier des besoins et de lever les éventuels freins pour offrir les structures les mieux adaptées. Les Parcs Razon et Cazalet ont été choisis pour ces installations désormais accessibles à tous.*

Actions 17 24 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

> ***DES NOUVELLES DU JARDIN DU BOIS DES ROSES.*** *Depuis un peu plus d'un an, l'association EPI'SOL fait vivre ce jardin situé dans le quartier de Brivazac, comme espace de mixité sociale et intergénérationnelle. Un samedi sur 2, un animateur et l'association les Possibilis accueillent une dizaine d'adhérents pour développer un jardin en permaculture. Des ateliers pédagogiques pour les enfants du centre de loisirs des écoles Jules Ferry, des ateliers thématiques pour adultes, ou bien encore des évènements festifs sont proposés régulièrement. Un projet composteur collectif est aussi en cours avec Bordeaux métropole.*

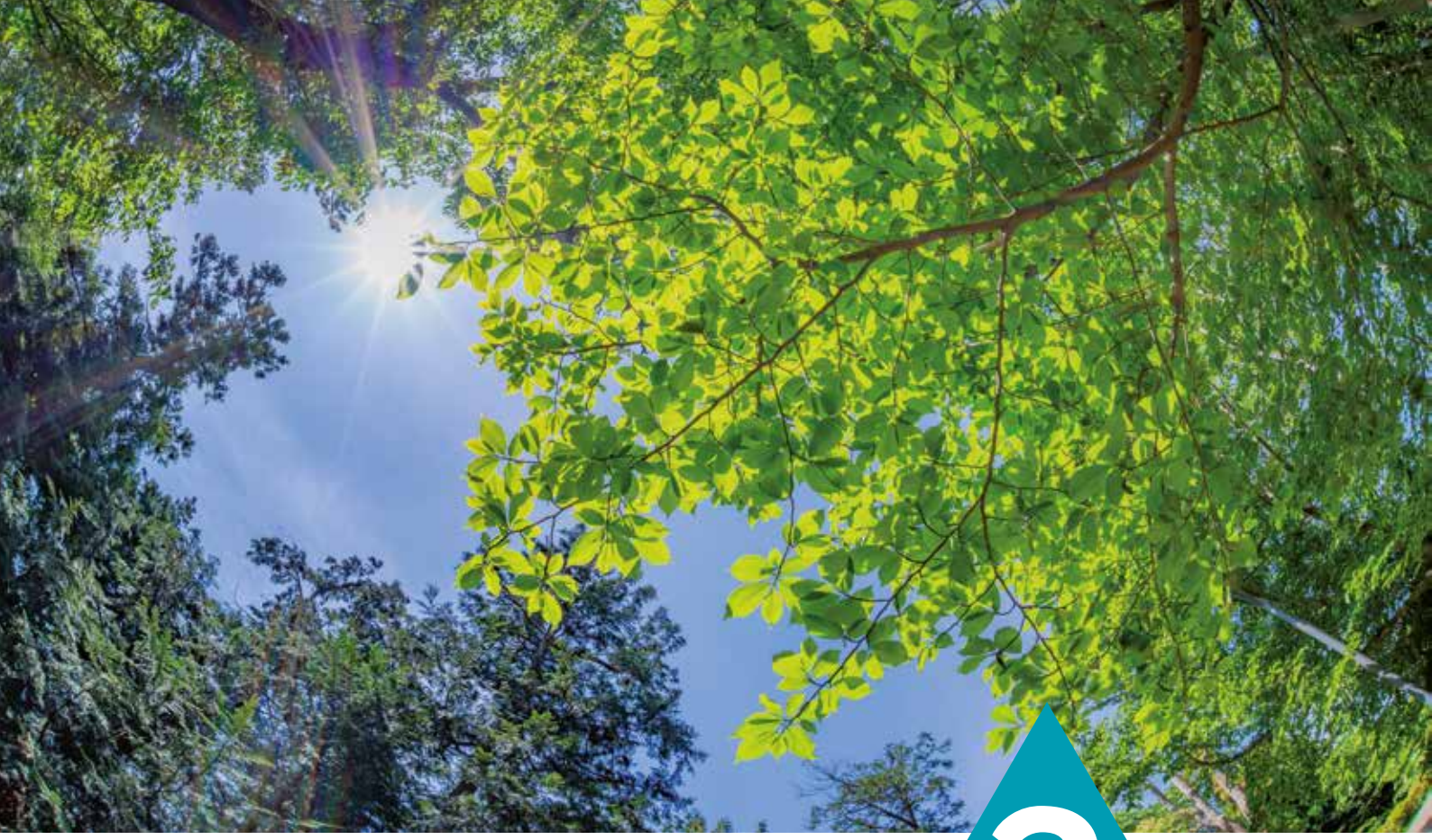
> ***LANCEMENT DE LA PLATEFORME SO BEEZY.*** *Ce projet, porté par l'association Guztiak Bizi - Vivre ensemble, a pour objectif de lutter contre l'isolement et d'améliorer le quotidien des plus vulnérables (personnes âgées ou en situation de handicap) en promouvant le partage et l'entraide entre citoyens mais, également d'évaluer l'impact et l'efficacité du dispositif sur le bien-vieillir. Dès le début du confinement, la Ville de Pessac et le CHU ont travaillé en partenariat pour lancer une opération de solidarité afin de référencer les besoins des personnes les plus vulnérables et les bonnes volontés. Ce partenariat a permis de réaliser, en plus des services proposés (appels de convivialité, faire des courses, etc.), le suivi des personnes sortant de l'hôpital et se retrouvant fragilisées, seules, à leur domicile. 630 Pessacais se sont mobilisés et inscrits sur la plateforme.*

ET DEMAIN ?

Action 7 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

> ***LES PROCHAINES ÉTAPES DU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE SAIGE.*** *Le PRU de Saige a pour objectif de repenser la ville sur 96 hectares. Au-delà d'une meilleure connexion entre les quartiers, de l'amélioration des modes de déplacements et de la valorisation d'espaces paysagers, une attention sera portée sur la requalification de l'habitat, avec comme finalité la mixité fonctionnelle. La concertation, menée sur le 1er semestre 2021, permettra d'affiner ce projet en co-construction avec les habitants et un bilan sera dressé pour finaliser le projet.*

> ***LE BIEN-ÊTRE ANIMAL AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS.*** *Fervent défenseur de la cause animale, la Ville de Pessac s'est engagée dans une démarche partenariale visant à faire respecter le droit des animaux. Depuis plusieurs années, la Ville marque son engagement par le renforcement de son soutien à la SPA, la signature d'un partenariat avec la Ligue protectrice des oiseaux ou encore la prise d'un arrêté municipal interdisant les cirques avec animaux sauvages sur sa commune. Lors du Conseil municipal de septembre, une motion a été votée en faveur du Référendum pour les animaux. Pour mener à bien cette démarche, la Ville s'est entourée de représentants locaux du monde animal pour constituer un comité partenarial du bien-être animal. Ce dernier s'est réuni début octobre pour co-construire le plan d'actions de la Ville. Décliné en 20 points, ce plan vient d'être présenté, en janvier 2021, en Conseil municipal avec une mise en œuvre cette année.*



Finalité climat 2

Notre défi commun : lutter contre le changement et les dérèglements climatiques en limitant les émissions de gaz à effet de serre pour protéger l'atmosphère. Prévoir des mesures d'adaptation pour en limiter les conséquences.

Dans le cadre de son Agenda des solutions durables, la Ville a pris deux engagements qui doivent permettre d'initier, de soutenir ou de mettre en lumière différentes formes de transition écologique et sociale :

- Encourager l'utilisation des modes de déplacements doux et alternatifs
- Réduire la consommation d'énergie et développer la production d'énergie renouvelables sur l'ensemble du territoire

Ces engagements sont traduits opérationnellement sur Pessac par 7 solutions pour préserver le climat :

Action 9 – L'Agenda des solutions durables de Pessac
Développer le réseau cyclable

Action 10 – L'Agenda des solutions durables de Pessac
Mener des actions de communication et de sensibilisation faisant la promotion de l'usage du vélo

Action 11 – L'Agenda des solutions durables de Pessac
Inciter à l'usage du vélo pour les déplacements professionnels des agents municipaux

Action 12 – L'Agenda des solutions durables de Pessac
Favoriser la mise en place de pédibus ou vélobus pour les trajets domicile-école

Action 13 – L'Agenda des solutions durables de Pessac
Produire et consommer des énergies renouvelables au sein du patrimoine municipal

Action 14 – L'Agenda des solutions durables de Pessac
Réduire la consommation de gaz des bâtiments municipaux

Action 15 – L'Agenda des solutions durables de Pessac
Informer et sensibiliser aux bonnes pratiques en matière d'économie d'énergie et de production d'énergie renouvelable

COUP DE PROJECTEUR SUR...



CHIFFRES CLÉS

> 50 € d'aide financière complémentaire au dispositif "Coup de pouce vélo"

> 6 km d'aménagements temporaires cyclables réalisés en 2020

Tous à vélo

Dès la levée du confinement en mai, la Maison métropolitaine des mobilités alternatives (MAMA) de Pessac-centre a pris possession du nouveau local mis à disposition par la Ville, en complément de celui existant sur le campus. Situé rue des Poilus, en face de l'ancien local, sa plus grande visibilité permet d'attirer les Pessacais que la crise sanitaire a incité à délaisser les transports en commun au profit des mobilités douces.

En 2019, Étu'Récup a récupéré environ 350 vélos mis au rebus par les particuliers ou réformés par les collectivités. Son objectif ? Les remettre en état afin de favoriser leur réemploi et ainsi limiter leur impact écologique : restauration interne et revente à un prix raisonnable du vélo, ou mise en place d'un travail d'accompagnement par Étu'Récup pour accompagner la remise en état par la personne. Ces ateliers d'autoréparation sont également ouverts à toute personne déjà propriétaire d'un vélo souhaitant simplement le réparer. Les mesures sanitaires limitant le nombre de personnes présentes en même temps dans le local, il est désormais nécessaire de s'inscrire par avance en ligne aux ateliers.

Les MAMA proposent des sessions de vélo-école pour favoriser l'apprentissage du vélo. Les deux structures sont aussi des relais de Bordeaux Métropole pour le prêt de vélo (10 mois maximum pour les vélos classiques, 2 mois maximum pour les vélos à assistance électrique, pliants, cargos et tricycles, dans la limite d'un prêt par foyer par type de vélo). Il est donc possible de venir y chercher son vélo préalablement réservé durant les permanences de Bordeaux Métropole.

Dans le cadre du Plan d'urgence vélo « coup de pouce vélo » mis en place par l'État pour encourager la pratique du vélo à l'issue de la 1ère période de confinement, Bordeaux Métropole a décidé d'apporter une aide financière complémentaire de 50 €. À Pessac, les deux MAMA gérées par l'association Étu'Récup sont éligibles à ce dispositif. Des pistes cyclables temporaires ont également été déployées en concertation avec les communes et les associations d'usagers.

Retrouvez plus d'infos et plan des nouveaux aménagements cyclables sur : pessac.fr



Action 9 10 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

CHIFFRES CLÉS

> 300 passagers par jour

> 15 minutes de trajet depuis Pessac Alouette pour l'aéroport

Une nouvelle ligne de bus !

La liane 39 a été mise en service en novembre 2019 sur le réseau Transports Bordeaux Métropole. Cette nouvelle ligne de bus relie la Cité de la photonique dans la zone industrielle de Bersol à Mérignac les Pins. 25 arrêts sont prévus depuis "Pessac Photonique" jusqu'à "Mérignac Les Pins". **La liane 39 a pour vocation d'améliorer la desserte des zones d'emploi de Pessac Bersol situé au cœur de l'OIM Bordeaux Inno-Campus et de l'aéroparc de Mérignac.** Elle permet également de relier l'aéroport à la gare Saint-Jean via une correspondance TER au pôle multimodal de Pessac Alouette. La ligne de bus circule du lundi au vendredi de 6h à 20h30, avec un bus toutes les 20 minutes en heures de pointe (30 min en heures creuses) et le samedi de 6h30 à 20h30, avec un bus toutes les heures. Pour plus de fluidité, une voie réservée a été construite entre les échangeurs 12 et 13 de la Rocade, c'est une première sur le réseau routier de la Métropole qui permet de réduire l'impact de la circulation aux heures de pointe sur le déplacement des transports en commun.



Action 1 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

CHIFFRES CLÉS

> 15% de production de CO_2 en moins liée aux véhicules municipaux

> 38 véhicules propres

Vers des véhicules municipaux plus propres

La flotte municipale de véhicules est constituée de 75 véhicules et engins motorisés, dont 24 électriques ou GPL (soit 32 % de véhicules motorisés propres) ainsi que de 14 vélos. Sur un total de 93 véhicules et engins mis à disposition des agents, 38 sont propres (40,9 %). Le CCAS possède également 14 véhicules fonctionnant tous au carburant. **Ainsi, sur le parc total de 107 véhicules et engins, la part des véhicules propres s'élève à 35,5 %.** Au cours des dernières années, la Ville a accentué ses efforts pour réduire la production de gaz à effet de serre et de polluants émis par ses véhicules. Depuis 2016, première année de la mutualisation, la production de Co^2 a baissé de 15 %. La proportion de véhicules propres est stable mais le kilométrage parcouru a diminué de 17 %. Un meilleur usage du parc avec notamment le développement de l'utilisation des vélos et une réduction des déplacements a ainsi amélioré le bilan carbone des déplacements professionnels des agents. Sur l'année 2021, la Ville envisage l'acquisition de 3 nouveaux véhicules électriques en remplacement de 2 véhicules diesel et d'un véhicule GPL portant ainsi le taux de véhicule propre de la Ville à 43 %. Le taux de 50% de véhicule propre devrait être atteint avant la fin du mandat. Le renouvellement du parc de véhicules du CCAS va également être étudié pour atteindre l'objectif de 50 % de véhicules propres.

MAIS AUSSI...

Action 12

> ***LE ROYAL : UNE SALLE DE SPECTACLE NOUVELLE GÉNÉRATION.*** *Des investigations techniques menées durant l'été 2016 avaient dévoilé d'importants problèmes de charpente, entraînant la fermeture immédiate de la salle de spectacles. La Ville de Pessac a choisi de restructurer cet équipement culturel d'une surface initiale de 450 m² pour répondre aux différentes pratiques artistiques accueillies et d'y ajouter une extension de 50 m². Des travaux visant à améliorer sa qualité énergétique ont été réalisés (installation d'une gestion technique centralisée, d'une pompe à chaleur...). Aujourd'hui, la salle Le Royal peut accueillir dans sa nouvelle configuration 258 personnes en version debout, 176 places assises et 5 places dédiées aux personnes à mobilité réduite.*

Action 12

> ***UN ÉCLAIRAGE PUBLIC MOINS ÉNERGIVORE.*** *L'éclairage public fait l'objet d'un plan de rénovation engagé en 2004 pour à la fois améliorer la qualité de l'éclairage et réduire les consommations. Après un investissement de 4 295 000 €, l'extinction de l'éclairage public de 1h à 5h du matin a permis de réduire par deux la consommation d'électricité. Chaque année, environ 200 000€ sont investis dans le remplacement des anciennes lampes par des LEDS. En 2019, 16 % des appareils sont équipés de LEDS.*

Actions 9 10

> ***UN NOUVEL ITINÉRAIRE VÉLO DISPONIBLE.*** *Fort du succès de ses 12 premiers itinéraires vélo en guidage augmenté, la Ville de Pessac propose une nouvelle boucle permettant d'allier sport et découverte patrimoniale. Ce circuit nature en ville met en lumière 12 sites arborés remarquables qui par leur essence et leur présence révèlent les racines de l'histoire locale. Pour ce 13e itinéraire, Pessac a choisi la thématique du patrimoine végétal et sa biodiversité. Disponible gratuitement sur tous les smartphones, l'application Mhikes peut être également utilisée en mode piéton.*

> ***DES AMÉNAGEMENTS TEMPORAIRES POUR LES CYCLISTES.*** *Outre les 107 km d'aménagements cyclables existants, des aménagements temporaires ont été réalisés pour encourager la pratique du vélo, en alternative à l'utilisation des transports en commun en période de COVID. Ainsi, sur l'avenue Magellan, entre le giratoire Jean Bart et l'entrée de L'Hôpital Haut-Levêque, la piste cyclable a été élargie sur une distance de 230 m. Sur la partie située entre le giratoire Perrin et l'entrée de l'hôpital, une voie banalisée au centre de la voirie a été créée sur 700 m. Les travaux d'aménagement se poursuivent sur les avenues Jean Jaurès, Haut-Lévêque et Schweitzer.*

ET DEMAIN ?

Actions 9 10

> ***UN PLAN VÉLO À L'ÉCHELLE LOCALE EN PERSPECTIVE.*** *Suite à la signature, en février dernier, de la charte d'engagement pour une « Métropole à vélo », la Ville s'est engagée à appliquer cette charte sur son territoire. Après une première étude initiée avec A'urba, l'agence d'urbanisme de Bordeaux Aquitaine, la Ville a procédé à une enquête vélo auprès des usagers afin de mieux connaître leurs pratiques et d'identifier leurs besoins et attentes. Avec plus de 800 répondants, l'analyse des résultats de cette enquête permettra d'élaborer un plan d'actions dès 2021.*

Actions 5 12 14

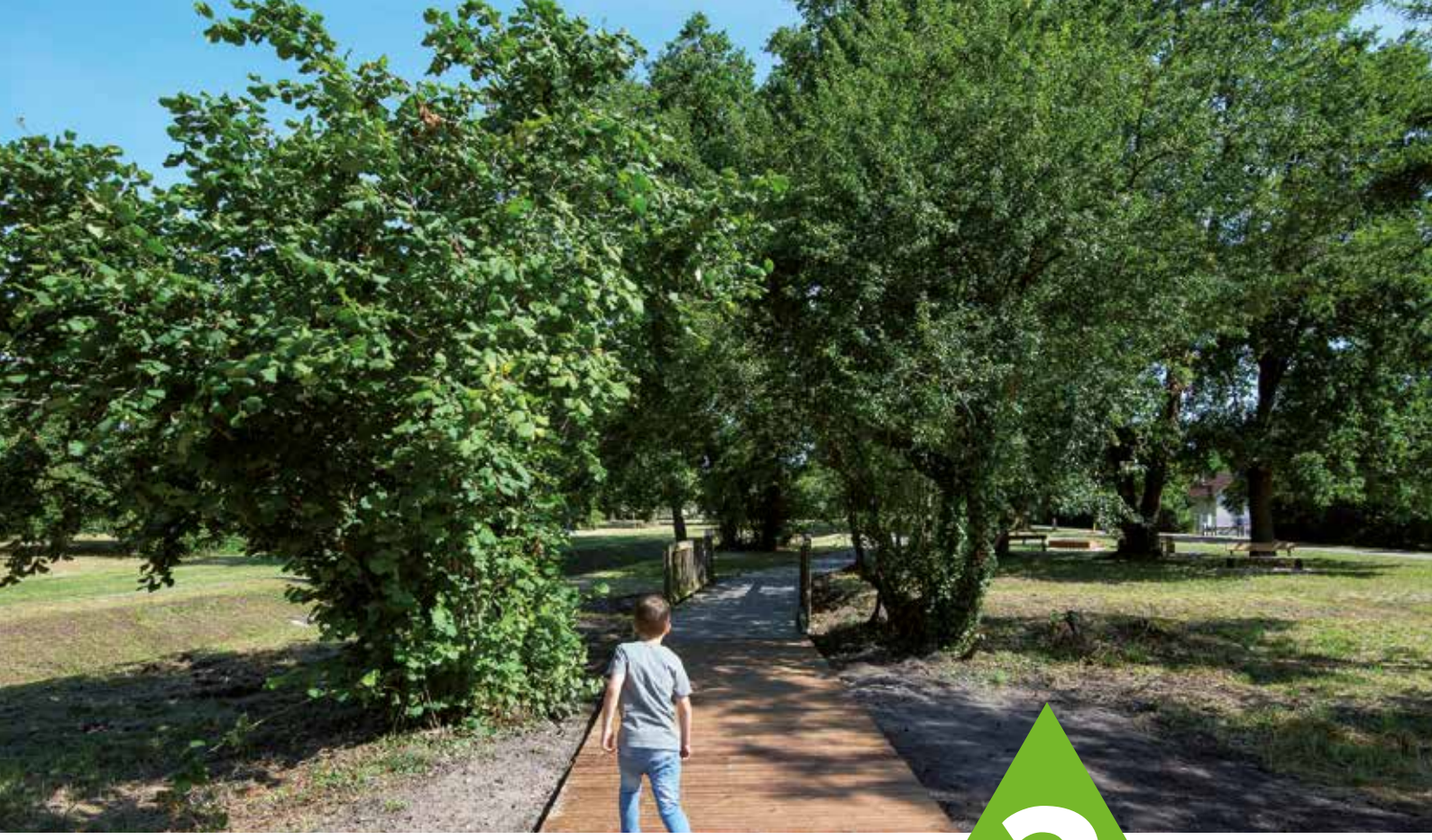
> ***UN NOUVEL ÉQUIPEMENT AQUATIQUE À CAZALET.*** *Avec pour objectif d'ajouter une offre complémentaire au stade nautique et de remplacer à terme la piscine Caneton, ce futur équipement 100 % « indoor » s'inscrira dans une démarche de très haute qualité environnementale. Parmi les pistes envisagées : l'exploitation de la géothermie pour la production de la chaleur, le développement des énergies renouvelables, ainsi qu'un volet smart city afin de créer un bâtiment connecté. Cette nouvelle structure sportive devrait voir le jour d'ici 2025.*

Actions 12 14

> ***RESTRUCTURATION DES ÉCOLES GEORGES LEYGUES.*** *Le groupe scolaire Georges Leygues fait l'objet d'un projet de restructuration, avec pour objectif de répondre aux besoins pédagogiques tout en permettant un confort et des ambitions fortes en matière de consommations d'énergie et d'empreinte écologique. Le mode de chauffage, les matériaux de construction ainsi que l'aménagement des espaces extérieurs pour un confort bioclimatique tout au long de l'année seront autant de leviers pour atteindre ces objectifs.*

Actions 12 14

> ***UN NOUVEAU SYSTÈME DE CHAUFFAGE À L'ÉTUDE POUR SAINT-LARY.*** *Dans le centre de vacances de Saint-Lary-Soulan, la chaudière vétuste va devoir être changée. La Ville s'est fixée comme objectif de supprimer toutes les installations utilisant du fioul sur son parc de bâtiments. Ainsi, une étude a été menée, mettant notamment en avant un scénario incluant une chaudière bois à granules. Des compléments techniques doivent permettre d'approfondir ce scénario.*



Finalité nature & biodiversité

3

> *Notre défi commun : Protection des milieux naturels et agricoles, préservation de la biodiversité biologique et protection des ressources naturelles comme l'eau notamment.*

Dans le cadre de son Agenda des solutions durables, la Ville a pris deux engagements qui doivent permettre d'initier, de soutenir ou de mettre en lumière différentes formes de transition écologique et sociale :

- Maintenir et développer la trame verte et bleue
- Développer une alimentation bio et locale et une agriculture urbaine de proximité

Ces engagements sont traduits opérationnellement sur Pessac par 7 solutions pour protéger la nature et la biodiversité :

Action 16 – L'Agenda des solutions durables de Pessac

Réduire l'utilisation des produits phytosanitaires sur les terrains de sport

Action 17 – L'Agenda des solutions durables de Pessac

Préserver et développer la biodiversité
pour d'ici 2030, disposer d'un espace de quiétude dans chaque parc et que 100 % des parcs et squares soient labellisés « écojardin »

Action 18 – L'Agenda des solutions durables de Pessac

Augmenter la végétalisation des quartiers
pour créer des îlots de fraicheur, et améliorer le cadre de vie

Action 19 – L'Agenda des solutions durables de Pessac

Préserver des espaces en pleine terre, dans les opérations d'aménagements

Action 20 – L'Agenda des solutions durables de Pessac

Aménager et gérer les grands espaces

Action 21 – L'Agenda des solutions durables de Pessac

Préserver et reconstituer les continuités végétales et les cours d'eau

Action 22 – L'Agenda des solutions durables de Pessac

Engager des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et à la nature

COUP DE PROJECTEUR SUR...

Actions 17 20 L'AGENDA des solutions durables de Pessac



CHIFFRES CLÉS

> Une ruche, c'est entre **30 000** et **60 000** abeilles

> Sur une journée, une colonie peut visiter jusqu'à **10 millions** de fleurs

> Les abeilles butineuses parcourent jusqu'à **100 000 km** par jour

Implantation de ruches Bois des Sources du Peugue

Les abeilles sont indispensables au maintien de l'équilibre des écosystèmes et de notre agriculture. Elles ont une mission essentielle : la pollinisation qui permet aux plantes de se reproduire. En Europe, 84 % des plantes à fleurs sauvages ou cultivées dépendent de la pollinisation des abeilles. Au niveau mondial, cela représente 75% des cultures agricoles. Aujourd'hui, il n'est plus possible d'ignorer les conséquences néfastes de l'agriculture intensive sur les pollinisateurs. En France, plus de 30% des colonies disparaissent chaque année. Le modèle de la monoculture, qui fauche les haies dans les champs, ainsi que l'urbanisation massive, ont accéléré la destruction de l'habitat naturel des abeilles. A cela s'ajoute le dérèglement climatique, l'utilisation de produits phytosanitaires et autres pesticides, dont les néonicotinoïdes, qui ont également largement contribué à la disparition des abeilles.

Dans ce contexte, la Ville de Pessac, souhaitant préserver et développer la biodiversité de son territoire, a été très sensible au projet d'implantation de ruches. Celui-ci a été proposé par un habitant, dans le cadre de la campagne du budget participatif 2019, et largement plébiscité par les Pessacais.

Ainsi, huit ruches ont été installées au Bois des Sources du Peugue, un peu à l'écart du passage, afin de laisser les abeilles travailler sereinement. Cet environnement, non pollué et très diversifié, leur offre des ressources mellifères tout au long de l'année, ce qui leur permet de produire des miels également diversifiés, marqués par la saison et la flore du moment. Elles peuvent être jusqu'à 800 000, en été, à évoluer sur ce site forestier.

Pour l'apicultrice, Marie-Laure Billet, cette activité permettra aussi de parler d'écologie aux enfants lors de futures animations pédagogiques à l'environnement. Le soutien à la mise en place de ruches sur la commune est une des solutions préconisées par l'Agenda des solutions durables, afin d'œuvrer à la conservation et au développement de la biodiversité.

C'est d'ailleurs pour cela, que d'autres ruches sont installées depuis plusieurs années aux serres du Bourgailh. Mais aussi, au centre de loisirs de Romainville, où l'animateur nature de la Ville, Patrice Herraire, fait découvrir la vie des abeilles aux enfants lors d'ateliers d'apiculture. Afin de continuer à œuvrer dans ce sens, d'autres projets pourraient voir le jour dans différents parcs de la Ville.



Actions 17 22 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

CHIFFRES CLÉS

> **18** années d'existence pour l'association Ecosite du Bourgailh

> **520** bénéficiaires des animations pédagogiques en 2020

L'association Écosite du Bourgailh, partenaire nature

À l'initiative de la Ville de Pessac et de la Communauté Urbaine de Bordeaux, l'association Écosite du Bourgailh est créée en 2002 afin de réhabiliter un site dégradé, partiellement occupé par une décharge dans le passé. L'association développe alors des missions d'animation et de promotion de la Forêt du Bourgailh sur les thématiques environnement et développement durable. Son périmètre d'intervention s'étend en 2013 avec des actions éducatives menées au-delà de la Forêt du Bourgailh : sur d'autres sites naturels, dans les quartiers, les communes de Gironde ou directement dans les structures (établissements scolaires, instituts spécialisés, collectivités, entreprises…). L'association complète son offre en 2015 en proposant des formations professionnelles consacrées à l'animation et à la nature puis depuis 4 ans en menant des missions naturalistes et de protection de l'environnement par ses expertises et études écologiques. L'association collabore régulièrement avec la Ville, notamment sur l'organisation du Printemps de la Forêt du Bourgailh, d'actions inscrites dans les parcours thématiques pour les scolaires, de l'organisation du Club nature, dans le cadre du dispositif « Quartiers libres » ou d'un chantier éducatif nature. Si le contexte sanitaire n'a pas permis de réaliser l'ensemble des actions initialement prévues en 2020, elle a pu, sur les 5 événements programmés, organiser la Nuit des étoiles durant l'été ainsi que le Grand Marché Bio du Bourgailh. L'association a également maintenu la réception des groupes et ses interventions dans différentes structures quand les conditions sanitaires étaient favorables.



Actions 17 20 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

CHIFFRES CLÉS

> **2** parcs labellisés Refuges LPO

> **217** espèces d'oiseaux des jardins recensées

> **400** Pessacais impliqués dans le réseau

Déjà 400 refuges LPO pessacais !

La Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) œuvre à la protection des oiseaux et des écosystèmes dont ils dépendent, en particulier la faune et la flore associées, et plus globalement la biodiversité. Dans le cadre de ses activités, elle a développé dès 1921 le programme « Refuges LPO » incitant les propriétaires de petits et grands espaces à s'engager dans la préservation et l'accueil de la biodiversité de proximité. En 2019, la Ville de Pessac s'est engagée au passage en Refuge LPO des parcs de la Ville. Ainsi, les parcs Fontaudin et Cazalet ont été labellisés suite à un diagnostic écologique réalisé par la LPO Aquitaine. L'association a par ailleurs fait des préconisations afin d'adapter un certain nombre de pratiques. Pour inciter les particuliers à s'investir également dans ce programme sur leurs espaces privés, la Ville finance, à hauteur de 80 %, l'acquisition d'un Refuge Particulier LPO composé d'un nichoir et de ressources pédagogiques. À la fin de l'année 2020, **près de 400 Pessacais avaient rejoint le réseau.** Durant l'été 2020, la LPO leur a adressé un questionnaire dont les résultats mettent en avant une réelle satisfaction des usagers appréciant les ressources pédagogiques fournis avec le nichoir. Beaucoup de retours sont formulés sur le besoin de suivi et d'animations à proposer sur les Refuges LPO. En attendant de pouvoir l'organiser physiquement, la Ville souhaite proposer très prochainement des temps d'échanges en distanciel. Pendant le 1er confinement, la LPO a lancé le défi « Confinés mais aux aguets », une opération de sciences participatives invitant petits et grands à recenser les oiseaux les plus communs autour de chez eux. Au total, sur le site de l'Observatoire des oiseaux des jardins, 18 220 données ont été récoltées en Gironde, dont 1 477 à Pessac. 217 espèces d'oiseaux de jardin ont été recensées. L'ensemble de ces données permettra aux scientifiques de mesurer l'évolution des effectifs et ainsi d'évaluer la santé des populations. Il est toujours possible de transmettre ses observations sur le site.

MAIS AUSSI...

Action 17 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

> ***UNE SECONDE VIE POUR LES BARRIQUES DE VIN***. *Proposé dans le cadre du budget participatif, le récupérateur d'eau de pluie permet une réutilisation pour arroser le jardin. Afin de poursuivre la démarche « Pessac sans plastique », une étude de faisabilité est en cours pour proposer de transformer des barriques de vin recyclées, issues des châteaux environnants en récupérateur d'eau. L'association Etu Récup a été sollicitée pour accompagner la Ville dans cette démarche et fabriquer un prototype à mettre en test.*

Action 16 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

> ***VERS LE LABEL "PELOUSES SPORTIVES ÉCOLOGIQUES"***. *Suite à un audit des pratiques puis une analyse des sols, la Ville a entrepris les démarches pour l'obtention du label "pelouses sportives écologiques". Pour cela, elle peut s'appuyer sur ses équipes techniques, formées à une gestion éco-responsable des équipements et de leurs abords. Celles-ci s'engagent à réaliser plus d'opérations mécaniques, à utiliser des produits issus de l'agriculture biologique, des peintures de traçage biodégradables et des emballages recyclables, pour ne pas avoir d'impact toxicologique. La nature peut ainsi reprendre ses droits autour des terrains.*

> ***UN INVENTAIRE DE LA BIODIVERSITÉ RÉALISÉ***. *Le territoire de Pessac compte de nombreux parcs et espaces verts. Pour améliorer sa connaissance de ces milieux, la Ville réalise, depuis de nombreuses années, des inventaires de la biodiversité présente. Une bonne partie du territoire a été couverte par ces inventaires. Début 2020, une étudiante en master 2 à l'université de Bordeaux a réalisé une synthèse de ces inventaires, établissant un document et une cartographie facilitant la recherche d'informations. Ces éléments seront bientôt disponibles sur le Système d'Information Géographique de Bordeaux Métropole.*

> ***UN CHANTIER ÉDUCATIF À LA FORÊT DU BOURGAILH***. *Le plan de gestion de la Forêt du Bourgailh prévoit la création de 5 mares en vue de restaurer et de maintenir la fonctionnalité des habitats favorables à la conservation d'espèces remarquables. Dans ce cadre, un chantier éducatif, coordonné par le CLSPD et en lien avec l'association Écosite du Bourgailh, s'est déroulé à l'automne 2020 avec 2 jeunes pessacais mobilisés par Action Jeunesse. Durant 5 jours, ils ont procédé à un important défrichage du terrain et creusé une mare, baptisée « mare de la salamandre » suite à la découverte de l'animal dans la mare.*

Action 22 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

ET DEMAIN ?

Actions 17 22 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

> ***UNE FERME PÉDAGOGIQUE EN PROJET***. *Véritable espace de reconnexion entre la ville et la nature, le projet de ferme pédagogique urbaine du Bois des Sources du Peugue vise à favoriser l'installation de nouveaux producteurs agricoles et développer les actions de sensibilisation, d'éducation et de formation autour de l'agriculture biologique.*

Action 17 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

> ***UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX ARBRES REMARQUABLES***. *Dans le cadre de sa politique de l'arbre, en 2019, la Ville a proposé à la labellisation « Arbres remarquables de France » 4 arbres implantés sur le domaine public pessacais. Parmi eux, deux ont été retenus en 2020. Le premier est un liquidambar (ou copalme d'Amérique) d'environ 180 ans, situé en face du Château de Camponac (côté parc) d'une hauteur estimée de 34 à 36 m. Le second est un platane âgé d'environ 150 ans sur l'avenue de Monbalon atteignant près de 40 mètres de haut. Comme elle s'y engage avec leur labellisation, la Ville s'attachera à préserver ces arbres et à signaler leur présence et leur labellisation aux Pessacais.*



Finalité 4
modes de productions et consommations responsables

> *Notre défi commun : Dynamique de développement pour favoriser le progrès social, n'entraînant pas de pollutions, moins prédatrice en terme de ressources et préservant les milieux naturels.*

Dans le cadre de son Agenda des solutions durables, la Ville a pris deux engagements qui doivent permettre d'initier, de soutenir ou de mettre en lumière différentes formes de transition écologique et sociale :

- Développer une alimentation bio et locale et une agriculture urbaine de proximité
- Réduire et valoriser les déchets

Ces engagements sont traduits opérationnellement sur Pessac par 10 solutions pour une production et une consommation responsable de tous

Action 23 – L'Agenda des solutions durables de Pessac

Développer l'agriculture périurbaine pour favoriser la production bio et locale et que d'ici 2030, 100 % des terres classées agricoles au Plan local d'urbanisme soient exploitées

Action 24 – L'Agenda des solutions durables de Pessac

Augmenter le nombre de jardins collectifs dans les quartiers pour que d'ici 2030, chaque quartier dispose d'un jardin collectif ou partagé

Action 25 – L'Agenda des solutions durables de Pessac

Privilégier les circuits courts, les produits locaux et bio au sein de la restauration scolaire afin de proposer une alimentation bio et locale aux jeunes pessacais, en soutenant les filières locales et bio, pour que d'ici 2020, 30 % des produits proposés soient bio, dont 90% de produits locaux

Action 26 – L'Agenda des solutions durables de Pessac

Mettre en place un dispositif de collecte et de valorisation des déchets verts des habitant afin de réduire les déplacements individuels des habitants pour jeter leurs déchets

Action 27 – L'Agenda des solutions durables de Pessac

Favoriser le développement de l'économie sociale et solidaire sur Pessac pour que d'ici 2020, un état des lieux des pratiques soit réalisé

Action 28 – L'Agenda des solutions durables de Pessac

Généraliser le tri du papier dans les services administratifs pour que d'ici 2030, 100% des déchets papiers produits par les services administratifs soient collectés et optimisés

Action 29 – L'Agenda des solutions durables de Pessac

Recycler des déchets issus de la restauration scolaire afin que d'ici 2030, des déchets issus de la restauration municipale soient collectés et valorisés

Action 30 – L'Agenda des solutions durables de Pessac

Créer un réseau local de commerçants et artisans engagés dans le développement durable pour diminuer la production des déchets et la consommation d'énergie, réduire les emballages, augmenter la part des produits bio, etc

Action 31 – L'Agenda des solutions durables de Pessac

Développer l'écoresponsabilité des manifestations organisées par la Ville et les associations du territoire afin d'optimiser le tri des déchets et améliorer les pratiques, notamment de la municipalité

Action 32 – L'Agenda des solutions durables de Pessac

Favoriser l'accès au travail via des dispositifs d'insertion afin de systématiser les clauses sociales dans les marchés publics

COUP DE PROJECTEUR SUR...

Action 31 L'AGENDA des solutions durables de Pessac



CHIFFRES CLÉS

- > **76** familles ont participé au défi ZZ
- > Signature de **3** conventions pour valorisation des déchets d'entreprises (So Bio, Légumerie Magellan et Café Michel)
- > En 2019 : détournement et valorisation de **56,95** tonnes de déchets au Jardin d'ADELES

Défi Zéro Déchets, Zéro Gaspi avec Terre d'Adèle

Lauréate du premier appel à projets « Zéro Déchets, Zéro Gaspi » lancé par Bordeaux métropole, l'association Terre d'ADÈLES a accompagné dans ce défi plusieurs familles, assez hétérogènes puisqu'il y avait des familles monoparentales, des familles nombreuses, des couples sans enfant, etc. et, en majeure partie pessacaises. Celles-ci ont été convaincues grâce à des animations de stands à Pessac, sur le marché bio, à la Biocoop ou encore au Printemps du Bourgailh.

Stéphanie Voyeux, animatrice modes de vie durables de l'Association, leur a proposé, tout au long de ce défi, des ateliers « fait maison » (vermicompostage, jardin zéro déchet, fabrication de produits ménagers, cosmétiques à partir de produits comestibles, réparation de petits électroménagers…), des visites de sites d'acteurs engagés (centre de tri, ressourcerie...), et des temps d'échanges lors des cafés-astuces ZZ.

Bien sûr, tout cela a pris fin lors du confinement ! Mais l'association a su s'adapter en proposant une lettre d'information numérique afin de ne pas freiner la dynamique des participants. Cette newsletter donnait des recettes et astuces zéro déchet, à tester en autonomie à la maison, de quoi s'occuper pendant le confinement ! Cette initiative a été très bien accueillie et a permis encore plus d'échanges.
Après la sensibilisation des familles, est venue celle des entreprises du Grand Bersol, voisin du Jardin d'ADÈLES, et de leurs salariés. Ces derniers mois, des ateliers ZZ (entretenir son logement, alléger ses poubelles, faire des économies en consommant mieux…) leur ont été proposés, pendant leurs pauses méridiennes.

Au vu des bilans et retours plutôt positifs, l'Association Terre d'ADÈLES se prépare actuellement à répondre au prochain appel à projet Défi Zéro Déchet, Zéro Gaspi.



CHIFFRES CLÉS

> 3 ans d'existence

> 3 jeunes agriculteurs formés et installés

Actions 20 23 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

Point sur le fonctionnement de la couveuse agricole

La couveuse agricole, créée à l'initiative de la Ville, et dont le principe est proche de celui d'une pépinière d'entreprise, a maintenant 3 années d'expérience. Son objectif est d'accompagner un jeune professionnel, souhaitant se former dans le domaine agricole, pour lui offrir toutes les chances de réussir. Elle est située sur un terrain communal sur le site de Magellan, à proximité immédiate des jardins de l'association Terre d'ADÈLES. Aujourd'hui, les deux jeunes maraîchères bio, Sarah et Céline, qui résident à Pessac, préparent leur installation pour 2021.

En effet, leur accompagnement agricole et leur formation à la comptabilité touchent à sa fin. C'est sereinement qu'elles prévoient de s'installer pour l'une au Taillan et pour Céline, la Pessacaise, à la Brède tout en poursuivant une activité de production et de vente à Pessac. Les ventes se font en lien avec l'association Terre d'ADÈLES et avec la cagette de Bordeaux métropole. Bref, uniquement en circuit court ! Et pour demain, d'autres futurs agriculteurs attendent leur tour pour bénéficier de cet accompagnement sur-mesure.



CHIFFRES CLÉS

> 49 tonnes de biodéchets collectés sur 12 sites scolaires en 2019

> 30 écoles et groupes scolaires bientôt engagés dans le tri

Action 28 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

La collecte des biodéchets dans les restaurants scolaires

Initiée en 2017, la démarche de tri des biodéchets menée par la Direction de la Restauration collective s'est développée dans les restaurants scolaires tout comme au self du personnel municipal, en lien avec la société « Les Détritivores ». Ces biodéchets sont collectés et transformés en compost, ce dernier étant mis gratuitement à disposition des usagers.

Dans une démarche progressive, la Ville a intégré en 2020 de nouvelles écoles dans ce dispositif. Ainsi, 4 groupes scolaires supplémentaires (Jean Cordier, Roland Dorgelès, Jacques Cartier et Toctoucau) ainsi que l'école élémentaire Joliot Curie se sont engagés dans la démarche de tri des biodéchets. Au préalable, les agents travaillant dans ces restaurants ont fait l'objet d'une sensibilisation par "Les Détritivores" et du matériel supplémentaire est fourni pour optimiser les conditions de tri (collecteurs mobiles). En 2019, 49 tonnes de déchets collectés ont ainsi pu être recyclées sur les 12 sites scolaires déjà engagés dans la démarche de tri.

Cette démarche a pour vocation d'être déployée sur l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires du territoire pessacais pour un volume global de biodéchets estimé à 82 tonnes/an.

MAIS AUSSI...

Actions 20 22 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

> ***DÉFI RÉUSSI POUR LA 3E OPÉRATION PESSAC PROPRE.*** *Depuis 3 ans, la Ville de Pessac organise l'opération Pessac propre avec l'association World Clean Up Day, avec pour objectif de mobiliser le plus grand nombre de Pessacais au ramassage des déchets sauvages. Ainsi, 800 tonnes de déchets ont été collectées par 332 Pessacais (dont près d'une centaine d'enfants) sur 10 sites différents. Situé à la Forêt du Bourgailh, un village associatif réunissant 20 partenaires a proposé tout au long de la journée des animations et ateliers de sensibilisation au recyclage de manière ludique.*

Action 32 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

> ***ACTE 2 DU CARREFOUR D'IMPLANTATION D'INNOVATIONS SOCIALES.*** *Après une première phase menée en 2019, la Ville poursuit son action « Carrefour d'implantation d'innovations sociales » autour du zéro déchet - zéro gaspillage et des services innovants pour les salariés sur la zone Bersol. Cette action vise à accroître l'implantation de structures de l'économie sociale et solidaire sur Pessac. Un événement de mise en réseau qualifié, réunissant une dizaine d'entreprises, d'associations et de partenaires, s'est déroulé en février avec les structures d'innovation sociale retenues et les ressources du territoire permettant d'accélérer leur implantation en fonction des besoins identifiés. Au cours de cet événement, plusieurs partenariats ont été envisagés et illustrés. Un bilan animé par ATIS est prévu au cours du 1er trimestre 2021.*

PESSAC SANS Plastique

Actions 22 28 30 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

> ***PESSAC SANS PLASTIQUE ACTE 2.*** *La Ville de Pessac poursuit son engagement en matière de réduction de consommation du plastique, et notamment des objets plastiques à usage unique, avec une nouvelle phase de distribution de gourdes réalisée en 2020. Cette année 5 000 gourdes en inox ont été distribuées à l'ensemble des enfants des écoles élémentaires ainsi qu'aux agents municipaux.*

> ***LE SPUC HANDBALL ENGAGÉ DANS UNE DÉMARCHE ÉCO-RESPONSABLE.*** *Comme tous les clubs sportifs, le SPUC Handball a vu son année 2020 très largement écourtée par la crise sanitaire. Si la pratique du covoiturage fait déjà partie des engagements du club, tout comme la réduction du plastique à usage unique, le SPUC souhaite inscrire le volet développement durable dans son projet de club et réinterroger l'ensemble de ses pratiques. Pour cela, un référent sera identifié au sein du club. Parmi les projets reportés à 2021 suite à la COVID-19 : une journée solidaire avec ramassage des déchets autour des équipements sportifs ou encore une Assemblée générale organisée en auberge espagnole sur la thématique "zéro déchet".*

Action 30 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

ET DEMAIN ?

Action 25 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

> ***RESTAURATION COLLECTIVE : 2022 SE PRÉPARE.*** *La délégation de service public sur la restauration collective arrivera à échéance en août 2022. Dans cette optique, la Ville de Pessac a souhaité s'engager dans une réflexion sur le futur cahier des charges de la restauration collective, en intégrant, au-delà de l'implication du bio et du local déjà effective, de nouveaux critères tels que la condition animale.*

Action 26 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

> ***LA COLLECTE DES DÉCHETS VERTS ÉTENDUE.*** *Mise en place en 2014, la collecte en porte à porte des déchets verts rencontre un succès croissant. Aujourd'hui, plus de 8400 ménages sont inscrits à cette collecte. Jusqu'à présent réalisée 8 fois par an, cette collecte sera étendue à 10 collectes par an pour couvrir l'ensemble de l'année à partir de janvier 2021.*

ANNEXE 1

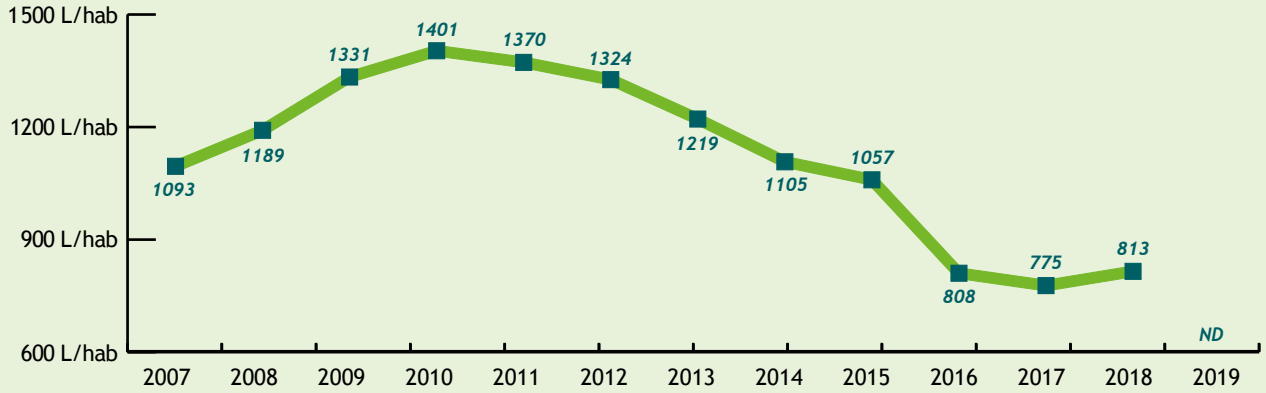
8 INDICATEURS de développement durable pour Pessac

Vous trouverez désormais uniquement dans cette partie, la présentation de 8 indicateurs développement durable pour Pessac, issus des propositions des membres du CESEL Pessac. L'intégralité des autres indicateurs présents dans les éditions précédentes des Rapport développement durable seront accessible sur pessac.fr.

LÉGENDES
Ø : Indicateur non calculable ou non pertinent (action non démarrée)
ND : Indicateur non disponible / non communiqué
¤ : Certains indicateurs ont subi des modifications suite à un changement dans le mode de calcul

FINALITÉ BIODIVERSITÉ

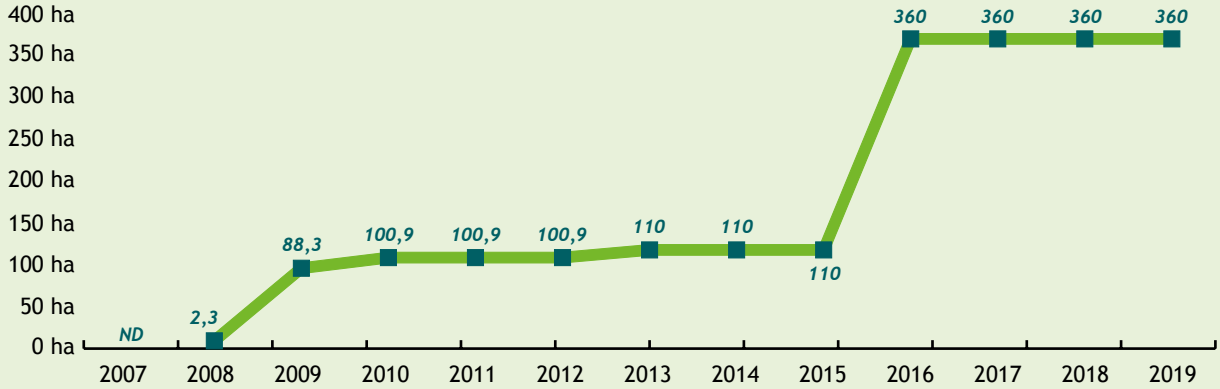
Volume de consommation d'eau municipale (bâtiment, arrosage) appliquée à la population



La Ville de Pessac dans le cadre de toutes ses compétences consomme de l'eau dans les bâtiments municipaux, les parcs, les jardins et les terrains de sport. L'indicateur présente le volume annuel de cette consommation d'eau rapporté à la population.

Après une forte baisse pour la période 2010/2016, la consommation tend à se stabiliser.

Espaces naturels communaux gérés selon des procédés écologiques et/ou certifiés



La Ville a mis en place un cahier des charges pour la gestion différenciée de ses espaces verts afin de préserver la biodiversité du territoire. Deux types de labels ont été développés PEFC® pour les forêts et EVE® pour les parcs et jardins.

On remarque une forte augmentation liée au nouveau mode de gestion de la forêt suite aux incendies de 2015.

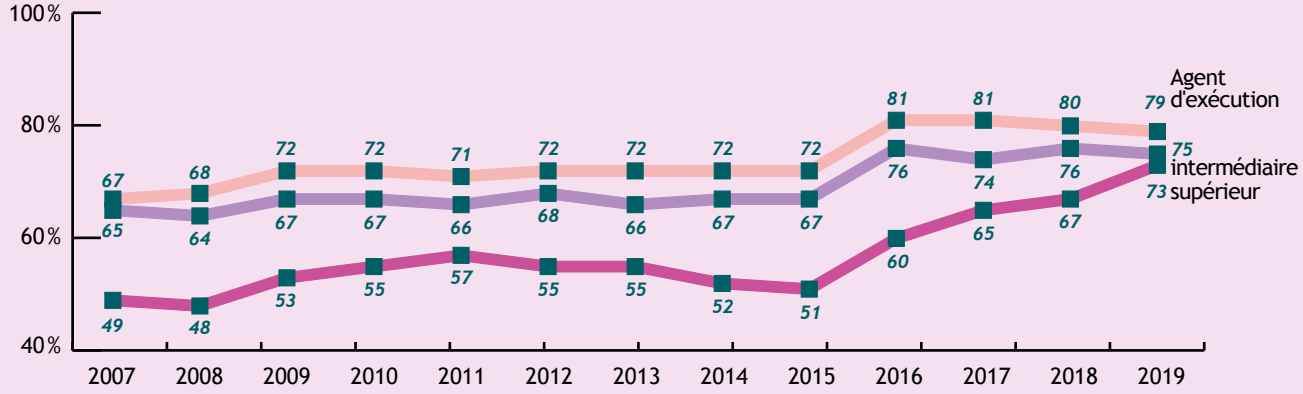
PEFC® : Pan European Forest Certification - EVE® : Espace végétal écologique.





FINALITÉ VILLE ENSEMBLE

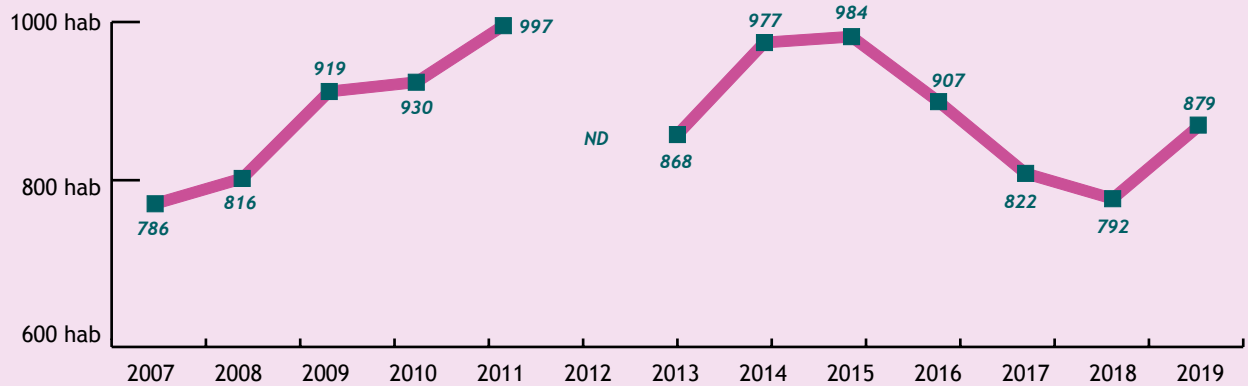
Niveau de responsabilité des femmes à la Ville et au CCAS de Pessac



Depuis 2016, les communes de plus de 20 000 habitants doivent présenter en Conseil municipal un rapport annuel sur la thématique égalité femmes/hommes sur son territoire. Le rapport de situation présente les données relatives aux conditions générales d'emploi dans les services de la Ville. L'indicateur présente l'évolution du nombre de femmes au sein des différents cadres d'emploi.

À noter : les effectifs de la Ville et du CCAS sont composés de 78% de femmes.

Pessacais accompagnés vers l'emploi par la Mission locale



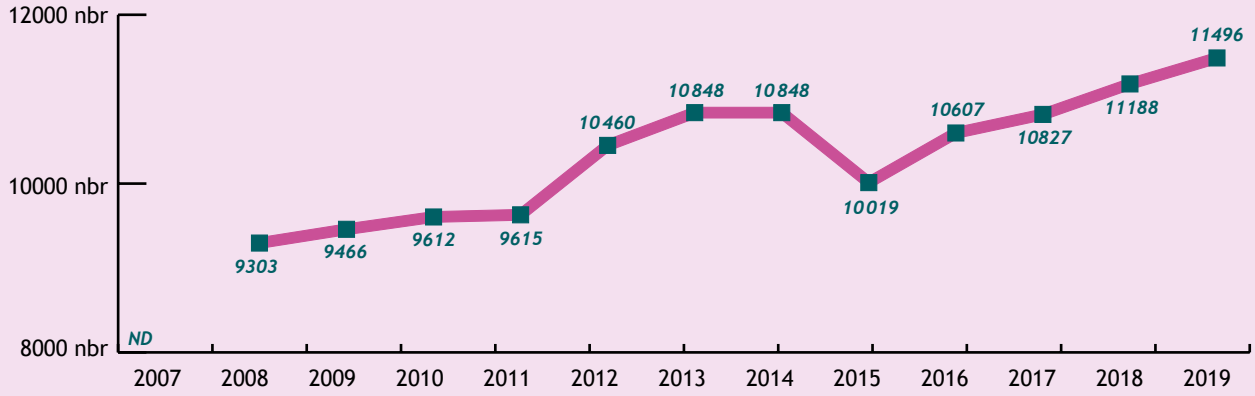
La Mission locale est en charge des problématiques liées à l'insertion professionnelle et à l'insertion sociale des jeunes de 16 à 25 ans. Pour cela, elle intervient dans différents domaines : l'orientation, la formation, l'emploi, l'aide au logement, la mobilité, la citoyenneté, les sports, les loisirs et la culture.

L'indicateur présente le nombre de jeunes Pessacais accompagnés vers l'emploi par la Mission locale des Graves. En 2019, ce nombre est en hausse, après une baisse l'année précédente liée à la baisse de la demande d'emploi sur le territoire.





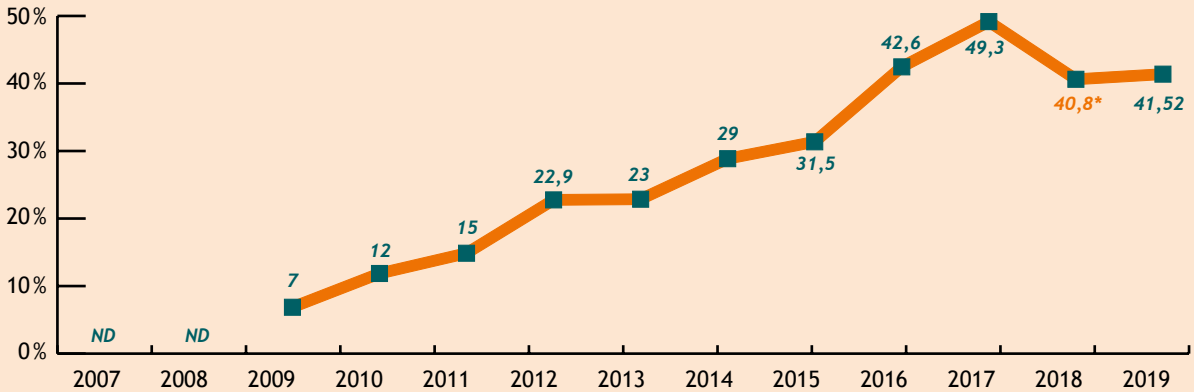
Licenciés sportifs Pessacais



Cet indicateur totalise le nombre de licenciés sportifs dans les clubs pessacais, toutes disciplines confondues. Le chiffre augmente depuis 2 ans, en lien avec la croissance démographique et à la création de nouveaux équipements sportifs sur le territoire.

FINALITÉ CONSOMMATION

Part à haute valeur environnementale des denrées de la restauration collective



L'indicateur présente la part du tonnage des denrées alimentaires de la restauration collective à haute valeur environnementale (issues de l'agriculture biologique, du commerce équitable et de la production locale, périmètre Aquitaine et Midi-Pyrénées). Parmi ces denrées, 24% sont bio dont 77% d'origine de Nouvelle-Aquitaine.

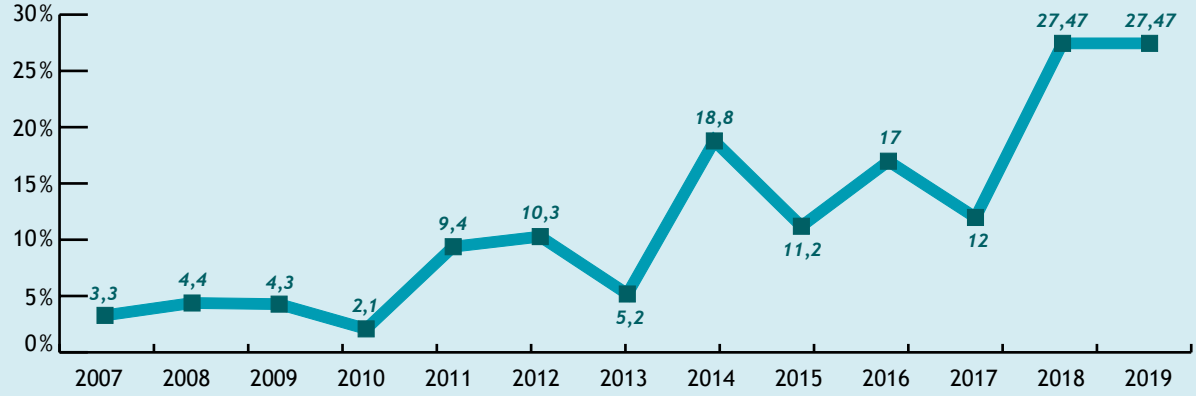
*La baisse de l'indicateur en 2018 est liée au resserrement de la zone d'approvisionnement à la Nouvelle-Aquitaine.





FINALITÉ CLIMAT

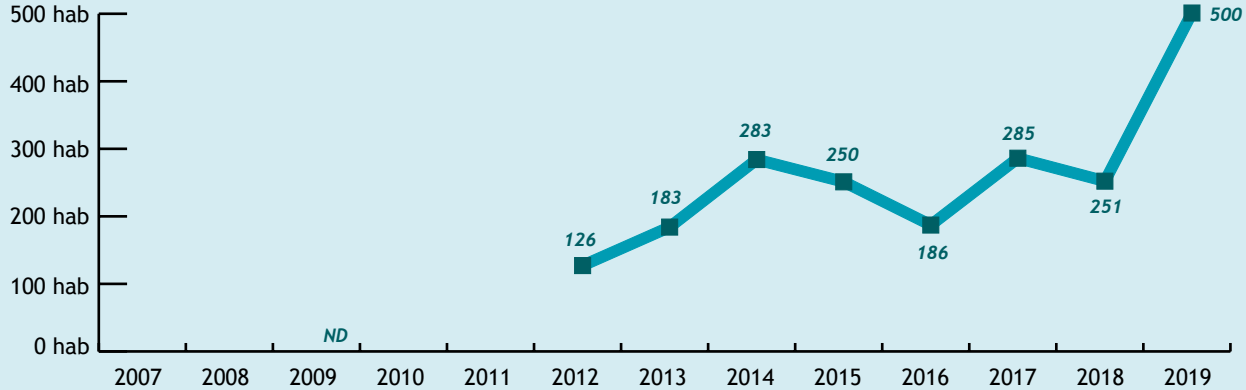
Part des bâtiments municipaux de classe énergétique A ou B



La classe énergétique d'un bâtiment est un indice de sa consommation annuelle en énergie. Ce classement est présenté sous la forme d'une lettre, qui va de A (bâtiment économe en énergie) à G (bâtiment gourmand en énergie) : catégorie A : le logement consomme moins de 50 kWh/m²/an, catégorie B : le logement consomme entre 51 et 90 kWh/m²/an.

On constate une évolution favorable du nombre de bâtiments municipaux économes liée aux travaux d'amélioration énergétique. Pour l'année 2018, l'hiver très doux accentue cette forte augmentation.

Nombre de pessacais ayant bénéficié de conseils Info énergie



En partenariat avec Bordeaux Métropole, la Ville accueille une permanence de l'Espace info énergie, conseil de proximité sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, à destination du grand public. L'indicateur présente donc le nombre de Pessacais ayant bénéficié de ces conseils.

Après une légère baisse en 2018, le chiffre a explosé en 2019 avec 500 Pessacais reçus.

VILLE DE PESSAC
Direction de la
Transition écologique et des bâtiments
Place de la Ve République
33600 Pessac
Tél : 05 57 93 65 59
accueil-transitionecologique@mairie-pessac.fr

CONSULTEZ LE RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2020 et les précédents sur : **www.pessac.fr**

Ce rapport est aussi le vôtre ! Une suggestion ? Un commentaire ?
Écrivez-nous à **accueil-transitionecologique@mairie-pessac.fr**

L'AGENDA des solutions durables de Pessac